



Handilearning

Pour un autre regard sur le handicap

Le handicap cognitif

Définition

Le handicap cognitif caractérise une situation de handicap liée aux dysfonctionnements des activités cognitives (intellectuelles et émotionnelles) de la personne.

Les activités cognitives (ou mentales) sont issues de l'activité mentale et regroupent les capacités à agir, à apprendre et à s'adapter. On parle alors de la mémoire, du langage, de l'attention, de la construction d'un geste, du raisonnement, de la résolution de problème....

Le handicap cognitif est le retentissement fonctionnel des perturbations des activités mentales sur la vie sociale.

Il est pathologique, qualifiable et mesurable.

La plupart du temps, il se présente comme un handicap « invisible ».

Il est susceptible d'évoluer positivement dans le temps par le réentraînement cognitif et les mises en situation (travail, bénévolat, participation à des activités de loisirs...).

Causes et origines

Le handicap cognitif peut faire suite à :

- Des lésions cérébrales acquises : tumeur du cerveau, traumatisme crânien, encéphalite, accidents vasculaires cérébraux (appelés AVC), épilepsie...
- Des troubles développementaux : anoxie cérébrale (privation d'oxygène du cerveau), prématurité...
- Des troubles génétiques : trisomie 21...
- Une maladie psychiatrique : autisme, schizophrénie, paranoïa...

Mais, l'état actuel de la science ne permet pas d'identifier la cause de toutes les déficiences cognitives (ex : la dyslexie, la dysorthographe...). L'origine du handicap cognitif est donc multiple, surtout son expression est plurielle. Les troubles vont affecter sélectivement une fonction mentale ou au contraire générer des difficultés impactant l'ensemble de la personne. Il est donc plus intéressant d'aborder le handicap cognitif par la déficience fonctionnelle afin de ne pas se fixer sur les causes médicales.

Une personne avec un handicap cognitif profond a besoin d'assistance dans presque tous les aspects de la vie quotidienne. Quelqu'un avec des difficultés mineures d'apprentissage peut vivre de manière correcte malgré le handicap, peut-être même sans que celui-ci ne soit jamais découvert ou diagnostiqué.

Exemples de difficultés

Les principales difficultés que rencontre la personne se situent au niveau de :

La mémoire et l'apprentissage

La personne peut par exemple :

- Oublier ce qu'elle a fait la veille, le matin ou quelques heures auparavant,
- Oublier de se rendre à un rendez-vous,
- Perdre le fil de la conversation car elle ne se souvient pas du début,
- Avoir du mal à faire de nouveaux apprentissages.

La résolution des problèmes, l'organisation et la planification des activités de la vie quotidienne

La personne peut par exemple :

- Ne pas identifier le problème,
- Avoir du mal à raisonner logiquement,
- Ne pas prendre en compte tous les paramètres de la situation,
- Avoir du mal à s'adapter à un imprévu,
- Ne pas contrôler ni le résultat, ni l'action en cours,
- Omettre une étape de réalisation (ex : faire cuire les pâtes sans eau),
- Planifier plusieurs activités en même temps dans des lieux différents.

L'attention et la concentration

La personne peut par exemple :

- Éprouver des difficultés à rester un long moment concentré sur une tâche,
- Être très vite distraite par son environnement extérieur,
- Avoir des difficultés à réorienter son attention d'une tâche à une autre (flexibilité),
- Ne pas parvenir à faire deux choses en même temps (ex : parler au téléphone et prendre des notes, écrire et écouter...),
- Être fatiguée rapidement tant l'effort pour se concentrer est important.

La lecture, le langage et la compréhension verbale

La personne peut par exemple :

- Ne pas comprendre des explications un peu complexes,
- Ne pas percevoir des sous-entendus,
- Ne pas comprendre l'humour au second degré,
- Répondre à côté du sujet, de la question,
- Mener une conversation en perdant le but,
- Ne pas arriver à suivre une conversation entre plusieurs personnes.

La compréhension des mathématiques

La personne peut par exemple :

- Ne pas savoir estimer la distance ou la taille d'un objet,
- Ne pas savoir faire une multiplication pour calculer un prix (ex : 3 kg d'oranges),
- Ne pas arriver à retenir une formule mathématique et l'appliquer.



La compréhension et l'exploration visuelle

La personne peut par exemple :

- Ne pas reconnaître un visage familier, un objet, les lettres,
- Ne pas identifier des objets pour ce qu'ils sont (ex : voir des vers alors que ce sont des spaghettis),
- Chercher un objet visible sans le trouver.

L'adaptation comportementale

La personne peut par exemple :

- Passer du rire aux larmes sans raison, ni transition,
- Montrer un excès de familiarité ou de distance,
- Avoir des réactions impulsives (prise de décision intempestive, colère inexplicable, départ inexplicable...),
- Ne manifester aucune émotion dans des situations qui le mériteraient (ex : lors du pot de départ d'un collègue, lors d'un décès...),
- Ne pas pouvoir faire un choix ou prendre une décision (ex : choisir un restaurant, un vêtement...).

Les répercussions sur la vie sociale et professionnelle

Les troubles liés à un handicap cognitif, comme ceux liés à une pathologie physique, peuvent donner lieu à des difficultés d'adaptation à l'environnement.

On ne peut faire correspondre à chaque trouble cognitif une difficulté fonctionnelle dans la vie quotidienne. Toutefois, force est de constater qu'un déficit minime peut interdire l'accès à l'ensemble d'une activité sociale ou professionnelle.

| Exigences générales liées à la participation sociale et à l'exercice d'une activité professionnelle | Difficultés et troubles observables |
|--|--|
| Attitude d'engagement et d'implication dans une activité sociale ou professionnelle | Les troubles attentionnels peuvent donner l'impression d'un défaut de motivation, d'implication. La difficulté dans la gestion des priorités peut se traduire par un engagement désordonné dans l'action et une anxiété importante. |
| Endurance, ténacité | L'altération du contrôle mental affecte les capacités d'endurance. La lenteur du traitement de l'information ralentit le rythme d'exécution, de même que les troubles du choix et de la prise de décision. |
| Fiabilité, ponctualité | L'oubli (les difficultés mnésiques), la conscience déficiente du temps rend la ponctualité difficile. Les troubles de la compréhension (orale ou écrite) peuvent conduire à des erreurs d'exécution, à des malentendus et des incompréhensions. |
| Communication | Les troubles du langage rendent parfois les relations interpersonnelles délicates. La nécessité de répétitions fréquentes dues à des troubles de la mémoire ou à un défaut de flexibilité mentale peut rendre une conversation pénible ou des échanges d'informations difficiles. |



| Exigences générales liées à la participation sociale et à l'exercice d'une activité professionnelle | Difficultés et troubles observables |
|--|--|
| Comportement social | Les défauts de contrôle comportemental provoquent parfois une inadaptation sociale. La personne ne sait pas toujours garder ses distances, se montre sans gêne ou au contraire reste très en retrait et n'ose pas donner son avis ou communiquer sur son activité. |
| Autonomie | Le défaut d'initiative, le manque d'incitation laissent penser à un manque d'intérêt. La difficulté à résoudre un problème dans sa totalité entrave l'autonomie de vie personnelle ou professionnelle dès lors qu'il y a confrontation à une situation non routinière. |
| Ordre, soin, présentation | Les troubles de la perception visuelle, les difficultés de planification de l'action provoquent des négligences dans le soin corporel, vestimentaire et dans le respect du cadre environnemental. |

Les modes de compensation

Il est impossible de parler des moyens de compensation (humains ou techniques) tant qu'un bilan cognitif, détaillé et précis n'a été établi.

Il s'agira alors d'explorer les difficultés de la personne et les éléments sur lesquels s'appuyer. Pour qu'il soit le plus pertinent possible, le bilan devra prendre en compte l'environnement dans lequel elle évolue. Au préalable ou parallèlement à la reprise d'une activité professionnelle, une prise en charge spécialisée (ex : rééducation neuropsychologique, ergothérapeute, psychomotricien, soutien psychologique...) peut permettre à la personne de re-entraîner ses capacités.

- Tout d'abord, il faut analyser le poste et les tâches de travail en termes de tâches mentales nécessaires à l'exécution. Cela permet de mieux faire correspondre les capacités de la personne et les missions et donc de délimiter son champ d'actions professionnelles. L'appui d'un psychologue, d'un ergonome, d'un ergothérapeute... est nécessaire.
- Pour que la personne puisse (re)travailler, il est souvent nécessaire d'adapter les conditions de travail (horaires, organisation du poste de travail, environnement...)
- Face à des problèmes de mémoire, il faudra soutenir la personne dans la mise en place d'un agenda (apprentissage du maniement de celui-ci pour qu'il soit un aide-mémoire efficace et permette un contrôle sur la vie quotidienne), de check list, etc.
- Si ces problèmes de mémoire sont couplés avec des difficultés d'organisation et de contrôle, il faudra élaborer avec la personne des procédures d'exécution des tâches professionnelles.
- Un tuteur, un référent permettra d'accompagner la personne dans sa prise de poste.



Pour aller plus loin...

CARTIER, R : Atlas du cerveau : *Neurosciences du comportement, Les nouveaux savoirs et leurs conséquences*, Editions Autrement, 1999.

SIEROFF, E : *La neuropsychologie : Approche cognitive des syndromes cliniques*, Editions Armand Colin, 2009.

Sous la direction d'Hélène Oppenheim-Gluckman : *Vivre avec un traumatisme crânien, guide à l'attention des familles et des proches*, Editions du CTNERHI, 2007.

Fiche Cinergie : www.handitrav.org - rubrique « Travailler avec » - «les séquelles d'un traumatisme cranien».

Centre de Ressources Francilien du Traumatisme Crânien : www.crftc.org

France Traumatisme Crânien : www.francetraumatismecranien.fr

Site de la fédération des familles de traumatisés crâniens.

UNAFTC (Union nationale des Associations de Familles de Traumatisés crâniens et Cérébrolésés) : www.traumacranien.org

Vidéo sur YouTube : <http://www.youtube.com/watch?v=fyGgBLm3pk0>

